

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 23-10-2020

## Informations et posologie

---

### Espèces cibles

---



#### Espèce cible complément

Poules et dindes (reproductrices, pondeuses, poulets et dindes de chair).

#### Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les poules et les dindes reproductrices, les poules pondeuses, les poulets et les dindes de chair :

- Immunisation active contre la maladie de Newcastle.
- Immunisation passive des poussins nés de mères vaccinées.

### Administration

---

#### Voie d'administration



#### Voie d'administration complément

Voies intramusculaire ou sous-cutanée.

#### Posologie



Administrer à chaque animal une dose vaccinale de 0,5 mL par injection intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse ou par voie sous-cutanée dans la partie inférieure du cou.

Schéma vaccinal :

Une injection à partir de 16 semaines d'âge, au moins 3 semaines avant l'entrée en ponte.

Pour une protection optimale, il est nécessaire de réaliser une primo-vaccination avec un vaccin vivant (NOBILIS ND CLONE 30, NOBILIS ND HITCHNER, NOBILIS ND LA SOTA).

En cas de mue, un rappel est nécessaire.

Avant son utilisation, placer le vaccin à température ambiante (+20°C à +25°C).

Agiter le flacon avant et périodiquement pendant l'utilisation.

Utiliser du matériel d'injection stérile.

#### Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notables

- Substance active :

Virus de la maladie de Newcastle inactivé, souche clone 30 ..... ? 4,0 log<sub>2</sub> unités HI\* par 1/50<sup>e</sup> dose ou contenant au moins 50 unités DP<sub>50</sub>\*\*

- Excipients :  
Paraffine légère liquide ..... 215 mg  
Excipient QSP ..... 0,5 mL

\* Unités HI : unités inhibant l'hémagglutination.

\*\* DP<sub>50</sub> : dose protectrice 50 %.

### Principes actifs / Molécule

Virus inactivé de la maladie de Newcastle, Paraffine légère liquide

### Forme pharmaceutique

Emulsion

### Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Usage vétérinaire

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

### Temps d'attente

Toutes cibles :

Zéro jour.

### Propriétés

---

#### Propriétés pharmacologiques

Le vaccin contient la souche clone 30 du virus de la maladie de Newcastle inactivée et mise en suspension dans une émulsion.

Il est destiné à stimuler une immunité active chez les espèces poules et dindes, transmissible à la descendance.

### Mise en garde

---

#### Contres-indications et mise en garde

---

#### Contre-indications

Non connues.

#### Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

#### Effets indésirables (fréquence et gravité)

Un léger œdème peut éventuellement apparaître et persister pendant quelques semaines au point d'injection. Dans ce cas, une réaction tissulaire transitoire et non invasive peut être observée.

### Précautions d'emploi

---

#### Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

- À l'attention de l'utilisateur

Ce produit contient de l'huile minérale. Son injection accidentelle chez l'homme peut entraîner une douleur importante et de l'œdème, particulièrement s'il est injecté dans une articulation ou un doigt, et dans de rares cas, pourrait se traduire par la perte du doigt concerné si une intervention médicale rapide n'est pas réalisée.

Si vous êtes victime d'une injection accidentelle du produit, demandez rapidement un avis médical, même si la dose injectée est très faible, et munissez-vous de la notice. Si la douleur persiste plus de 12 heures après examen médical, demandez à nouveau conseil à un médecin.

- À l'attention du médecin traitant

Ce produit contient de l'huile minérale. Même si la quantité de produit injectée est vraiment minime, l'injection accidentelle de ce produit contenant de l'huile peut entraîner un œdème important, qui peut, par exemple, aboutir à une ischémie nécrosante et à la perte d'un doigt.

Un examen chirurgical approfondi et rapide est requis et peut nécessiter la réalisation d'une incision précoce et d'une irrigation du site d'injection, spécialement quand la pulpe du doigt ou un tendon sont impliqués.

### Autres précautions

Aucune.

### Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Ne pas vacciner les animaux pendant la période de ponte ni dans les 3 semaines précédant l'entrée en ponte.

### Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique "Effets indésirables (fréquence et gravité)" n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

### Précautions pharmacologiques

---

#### Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

#### Incompatibilités

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments.

### Conservation

---

#### Durée de conservation

2 ans.

Après ouverture du flacon : Utiliser immédiatement.

#### Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

#### Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## Présentation

---

#### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

INTERVET

Rue Olivier de Serres

CS 17144

49071 BEAUCOUZE cedex

#### Classification ATC Vet

- QI01AA02

- QI01CA

Laboratoire



MSD Santé Animale  
Rue Olivier de Serres  
B.P. 17144  
49071 BEAUCOUZE CEDEX  
Tél : 02.41.22.83.83  
Fax : 02.41.22.83.00  
<http://www.msd-sante-animale.fr>

**Numéro d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/0265789 3/1981

**Date de première autorisation**

1981-08-28

**Présentation et quantité**

NOBILIS® NEWCAVAC Boîte de 1 flacon PET de 1000 doses  
Code GTIN : 08713184061041